

REGISTRE DES QUESTIONS ET REPONSES POSEES PENDANT LA CONSULTATION

1/ Question plateforme 17 juillet 2026 12h45

SIGNATURE F - Hélène ROTROU - contact@signaturef.fr

Bonjour, Pour le lot 16 : fauteuils - Pouvez-vous préciser le choix du tissu? Velours, velours gratté ou tramé? Le poids et la Martindale? En vous remerciant par avance

Réponse du MOE :

- **Pour le tissu :**
Poids > 200g/m²
Martindale 50 000 cycles
Finition Velours
Classement feu M1 (PV feu AM18)
- **Pour la mousse :**
Assise : densité 50kg/m3 mini
Dossier : 28kg/m3 mini
Accoudoirs : 40kg/m3 mini
- **Bati métallique :**
Tôle pliée épaisseur 4mm mini
Fixation au sol 3 points mini
Peinture thermolaquage epoxy noir mat
Dossier réglable -/+ 5°

2/ Question plateforme 22 juillet 2026 11 :41

Thomas TODESCHINI - [✉contact@caniotti.com](mailto:contact@caniotti.com)

Bonjour, est-ce qu'il serait possible d'avoir des plans de démolition ? Pouvez-vous également nous transmettre un récapitulatif des menuiseries extérieures avec les dimensions et la localisation ?
Merci d'avance.

Réponse du MOE :

Le plan de démolition et les plans de repérage des menuiseries sont joints au DCE dans la partie 99.Questions/Réponses

3/ Question plateforme 22 juillet 13 :03

Magali RIVATTON - archiveboulay@gmail.com

Bonjour, Sauf erreur de ma part, je ne trouve pas les dimension des châssis fixe dans les cabines de projection A-2 2 Pourriez vous me l'indiquer Cordialement Magali Menuiserie Boulay

Réponse du MOE :

Les dimensions des châssis sont: 800 x 600 ht mm

4/ Question plateforme 22 juillet 13 :03

VANESSA LAHEURTE - contact.jura@gcbat.fr

Bonjour, Je ne trouve pas les plans de démolitions dans le dossier, pouvez-vous les intégrer au dossier de consultation? Merci d'avance

Réponse du MOE :

Idem réponse question n°2

5/ Question plateforme 30/07/2026 8 :38

MONROLIN Delphine – delphine.monrolin@paget.eu

Au lot 8, le DPGF précise 3 u. portes (A.1.2) de 1.50 x 2.10 + 3 u. châssis à soufflet (A.1.4) de 0.75 x 2.15.

Or les plans montrent 2 u. portes + fixe latéral de 2.34 x 2.10 + 1 u. porte 1.50 x 2.10 + 3 u. fixe + soufflet + fixe de 2.34 x 2.15.

Réponse du MOE :

Il convient de prévoir :

- **2 unités de portes avec fixe latéral de 234 × 210 cm ;**
- **1 unité de porte de 150 × 210 cm ;**
- **3 ensembles composés d'un fixe + soufflet + fixe de 234 × 215 cm.**
Se référer aux plans pour les détails.

6/ Question plateforme 30/07/2026 8 :40

MONROLIN Delphine – delphine.monrolin@paget.eu

Au lot 8, l'article A.1.1 décrit un mur rideau bois/alu avec Q=48,03 m².

Les plans n'affichent aucune côte de ce mur rideau. Pourriez-vous nous transmettre ces côtes ?

Réponse du MOE :

Vous trouverez ci-joints les deux documents : El. 6 (1/2) et El. 6 (2/2) – (à retrouver dans la partie 99.Questions/Réponses)

7) Question plateforme 30/07/2026 8 :48

MONROLIN Delphine – delphine.monrolin@paget.eu

Au lot 8, l'article A.2.1 précise "allège fixe ou garde-corps extérieur". Que chiffrons-nous allège OU garde-corps ?

Si garde-corps, merci de préciser la nature, la composition et la dimension.

Réponse du MOE :

Prévoir un garde-corps composé de 5 tubes en acier galvanisé de Ø 5 cm, avec fixation latérale (visible sur le document Él. 8 – Détail fenêtre EAS à retrouver dans la partie 99.Questions/Réponses)

8) Question plateforme 30/07/2026 8 :50

MONROLIN Delphine – delphine.monrolin@paget.eu

Au lot 8, l'article A.2.1 précise "fenêtre" de 2.34 x 1.80 m.

Auriez-vous des précisions sur sa composition. Les plans montrent 3 volumes distincts.

En outre, l'indication EAS est précisé au CCTP. Y a-t-il un ouvrant pompier ? Quelle dimension ?

Réponse du MOE :

- **Vous trouverez ci-joint le document El. 8 – Détail fenêtre EAS, (à retrouver dans la partie 99.Questions/Réponses)**

9) Question plateforme 30/07/2026 9 :02

MONROLIN Delphine – delphine.monrolin@paget.eu

Au lot 8, le CCTP décrit l'article A.3.2 avec en 1ère ligne "porte coupe feu", et dans les dernières lignes "classement feu du BP = nature du vantail - aucune spécification".

Qu'est-ce que cela signifie ?

Réponse du MOE :

Aucune spécification sur ces portes (portes non CF).

10) Question plateforme 30/07/2026 9 :13

MONROLIN Delphine – delphine.monrolin@paget.eu

Au lot 9, l'article A.2.2 décrit un châssis fixe vitré, sans précision de dimensions.

Les plans n'apportent aucune information.

Pourriez-vous nous transmettre les dimensions de ces châssis ?

Réponse du MOE :

Cette question a déjà été traitée. La réponse est : 800 × 600 mm.

11) Question plateforme 30/07/2026 9 :26

MONROLIN Delphine – delphine.monrolin@paget.eu

Au lot 9, l'article A.5.1 décrit une cabine sanitaires en stratifié, sans préciser les dimensions. Seule l'unité 1 apparaît en DPGF.

Or les plans montrent des cloisons placo dans les WC.

Pouvez-vous clarifier ce point ?

Merci.

Réponse du MOE :

Le CCTP mentionne une cloison stratifiée (« Fourniture et pose d'une cloison en stratifié comprenant une porte... »), conformément aux plans. Il convient donc de prévoir :

- **Une cloison stratifiée d'une hauteur de 230 cm ;**
- **Une porte stratifiée d'une hauteur de 210 cm, intégrée dans cette cloison.**
Vous trouverez ci-joint un extrait du plan (EP1). (à retrouver dans la partie 99.Questions/Réponses)

12) Question plateforme 31/07/2026 15 :47

Furkan YETISEN– elir.sasu@gmail.com

Lot Curage : L'autorisation de voirie est-elle prise en charge par nous ou est-elle comprise dans le lot GO ?

Réponse du MOE :

Nous vous confirmons que l'autorisation de voirie est bien incluse dans le marché de Gros Œuvre (lot n°03). (En PJ extrait 01 du CCTP Gros Œuvre)

9) Question plateforme 03/08/2026 12:01

Aurelien Lutaud– dcure@dazy.fr

Bonjour, Nous voudrions avoir confirmation que la visite n'est pas obligatoire pour le lot 07 Etanchéité et que son absence n'est pas rédhibitoire à l'attribution du marché. Cordialement

Réponse du MOE :

Comme indiqué à la page 5 du règlement de consultation, la visite n'est pas obligatoire pour le lot n°07. Par conséquent, l'absence d'attestation de visite pour ce lot ne constitue en aucun cas un motif d'irrecevabilité de l'offre ni un obstacle à l'attribution du présent marché. (En PJ extrait 02 du règlement de consultation)

14/ Question plateforme du 11 août 2026 9h13

Christophe MARIE – MCE Rénovation - mce.renovation@gmail.com

- Merci de confirmer la composition contractuelle des doublages D2, D3 et D4, notamment la nature et l'épaisseur de l'isolant : 160 mm biosourcé suivant CCTP/DPGF ou 100 mm laine métisse suivant notice acoustique V5 ?

Réponse du MOE :

Pour les doublages D2, D3 et D4, les dispositions de la notice acoustique V5 constituent les minima acoustiques à respecter. Si le CCTP ou la note thermique impose une épaisseur d'isolant supérieure, notamment 160 mm, cette épaisseur supérieure sera retenue.

15/ Question plateforme du 11 août 2026 9h14

Christophe MARIE – MCE Rénovation - mce.renovation@gmail.com

Pouvez-vous confirmer la localisation exacte du doublage D4 et transmettre, si nécessaire, un plan de repérage définitif D1/D2/D3/D4 ? Le CCTP le définit comme doublage des murs extérieurs hors salles A/B/C, mais pas la notice acoustique

Réponse du MOE :

La localisation des doublages D1 à D4 est définie sur les plans de repérage acoustique annexés à la notice.

Le doublage D4 est bien prévu dans la salle A suivant le repérage acoustique.

16/ Question plateforme du 11 août 2026 9h15

Christophe MARIE – MCE Rénovation - mce.renovation@gmail.com

Pour les cloisons acoustiques C1 et C2, devons-nous chiffrer l'isolant biosourcé prévu au CCTP ou la double laine minérale 85 mm prescrite par la notice acoustique ?

Réponse du MOE :

Pour les cloisons C1 et C2, même principe : les dispositions de la notice constituent les minima acoustiques. Un isolant biosourcé pourra être retenu si imposé par le projet, sous réserve du maintien de la composition fonctionnelle et des performances acoustiques visées.

17/ Question plateforme du 11 août 2026 9h16

Christophe MARIE – MCE Rénovation - mce.renovation@gmail.com

Merci de confirmer le format des dalles FP1 des salles A/B/C : 600 × 1200 mm ou 600 × 600 mm ?

Réponse du MOE :

Le format des dalles FP1 est à valider par l'architecte ; à titre de principe, 1200 × 600 mm peuvent être retenues dans les salles et 600 × 600 mm dans les parties communes.

18/ Question plateforme du 11 août 2026 9h18

Christophe MARIE – MCE Rénovation - mce.renovation@gmail.com

Quelle performance contractuelle doit être justifiée pour la cloison C4 : R_w 47 dB ou R_a 45 dB ?

Réponse du MOE :

Pour la cloison C4 : $R_w = 47$ dB correspond à $R_a = R_w + C = 45$ dB pour la composition 98/48 prescrite.